COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MAI 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le jeudi 27 mai 2021 à 18 h 45, salle de la Mairie (la récré) , sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Nombre de conseillers : 19
Présents : 16
Votants :17

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 20/05/2021

Etaient présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM Bernard FAURE, Gabriel Bénier, Françoise GUILLOT, Adjoints,
MM Claire CHATRE, Blandine BARRIOL, Philippe GUYOT, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, Bertrand MANUGUERRA, Teddy CREPIN, Marie-Christine GAILLARD, Axelle MILLION-BRODAZ, Emmanuelle MONTERYMARD, Sébastien JACQUET, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Séverine KOSMALA Virginie PERBET et Pascal VIGOUROUX
Procuration de vote : Pascal VIGOUROUX a donné pouvoir à André CHARBONNIER

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Blandine BARRIOL

Approbation du compte- rendu de la réunion du 30 mars 2021 : aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

1. **Organisation du temps scolaire** :

Afin de préparer la rentrée scolaire 2021, les horaires des écoles doivent être arrêtés au regard des articles du code de l'éducation.
Si les horaires en vigueur donnent satisfaction et ont vocation à être prolongés, ils feront l'objet d'une demande consensuelle (conseil d'école, mairie) puis d'un arrêté pour 3 ans.
A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour la semaine de 4 jours pendant une période de 3 ans.

2. **Fourniture des repas cantine : choix du prestataire**

Depuis septembre 2012, les repas servis à la cantine du groupe scolaire sont fournis par le lycée Ste Claire.
Après réflexion et études comparatives, la commission cantine propose un changement de prestataire à la rentrée prochaine :
Un repas test a été proposé à quelques élus et aux enfants. Le repas était correct (quiche fromage maison/poulet/fromage/compote maison).

La Société API propose, contrairement à notre précédent prestataire, des repas en livraison «liaison froide », qui seront réchauffés à l'école (avec fourniture de fours par API).
Ils privilégient les produits locaux (et notamment des producteurs Chambutaires pour les yaourts, pain …).
Le rapport qualité/prix est correct, il y aura un plat BIO par repas, et un repas végétarien par semaine.
Le conseil approuve le choix de la société API (avec deux voies contre).
En conséquence, à compter de septembre 2021 la société API sera notre prestataire pour les repas de la cantine, sans changement de tarifs pour les familles.
Par ailleurs, Saint Etienne Métropole lance une campagne anti-gaspillage pour sensibiliser les enfants des cantines au gaspillage dans les cantines, et Chamboeuf a été retenue.

3. Transport en commun STAS :

1. Bilan de fréquentation :

Après 18 mois de fonctionnement, le service de transport de SEM et la STAS nous ont présenté un bilan de fréquentation sur la commune.
On peut constater effectivement, et certains Chambutaires avaient faire remonter l'info, que certains bus de la STAS à certains horaires étaient presque vides et ne prenaient pas de voyageurs sur Chamboeuf.
Après consultation avec SEM, 6 passages (3 aller/retour)seront supprimés sur Chamboeuf.

2. Evolution des tarifs :

En date du 20 mai, le bureau de SEM a approuvé la nouvelle tarification du réseau de transport en commun à compter de septembre 2021.
Les tarifs avaient été augmentés lorsque le service STAS a été mis en place sur la commune et étaient passés à 213 euros par an (au lieu de 110 euros auparavant).
A partir du 1er juin 2021, il sera proposé un abonnement sur tout le réseau STAS à 110 euros par mois (Offre valable pour les – de 26 ans, les + de 60 ans retraités, les détenteurs de la carte mobilité inclusion, les bénéficiaires de la CMU et les demandeurs d'emploi ; Il sera également proposé un abonnement SNCF + STAS.

4. Jurés d'assises

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit établir la liste préparatoire des jurés d'assises en procédant à un tirage au sort à partir de la liste électorale (3 pour notre commune) :
Noms des jurés tirés au sort :

- FOURNIER Jean -François,
- DUCOULOMBIER Aurélie,
- SAGNAL Patrick

5. Permis de démolir :

Après l'approbation du PLU (le 25/03/2021) SEM a proposé deux délibérations à l'assemblée :

- Une concernant le droit de préemption urbain,
- L'autre concernant les déclarations de ravalement de façades et d'édification de clôtures

Une nouvelle délibération concernant les permis de démolir est proposée au Conseil Municipal qui l'adopte à l'unanimité.

6. Décision Modificative :

Quelques ajustements sont nécessaires sur le budget d'investissement, suivant tableau ci-joint vous trouverez les diverses régularisations :

- Travaux église
- Travaux orée du bois
- Travaux voiries
- Repas apprentis
- Remboursement location salle TRAIT D'UNION
- Remboursement sinistre

Une subvention de 70 000 € a été attribuée par la Région dans le cadre du plan de relance pour les travaux de rénovation des façades de l'église.

Le conseil approuve à l'unanimité cette décision modificative pour un montant de 7 760 € ;

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61524 : Entretien de bois et forêts		3 944,00 €
D 6288 : Autres services extérieurs		500,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		**4 444,00 €**
D 6475 : Médecine du travail		1 316,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel		**1 316,00 €**
D 21312-341 : TRX GROUPE SCOLAIRE	100,00 €	
D 2157-345 : MATERIEL VOIRIE		100,00 €
D 2158-232 : Matériel divers, salle, mairie,		500,00 €
D 2183-232 : Matériel divers, salle, mairie,	500,00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**600,00 €**	**600,00 €**
D 2315-333 : trx voirie /eaux pluviales	505,00 €	
D 2315-337 : Orée du Bois		505,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**505,00 €**	**505,00 €**
D 6718 : Autres charges exceptionne.		2 000,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		**2 000,00 €**
R 1322-340 : FACADES EGLISE DERNIERE TRANCHE		70 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		**70 000,00 €**
R 1641-340 : FACADES EGLISE DERNIERE TRANCHE	70 000,00 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	**70 000,00 €**	
R 7318 : Autres impôts locaux ou assimilé		402,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes		**402,00 €**
R 7788 : Produits exceptionnels divers		7 358,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels		**7 358,00 €**

Concernant les travaux de l'église (travaux de ravalement des façades et du clocher), une consultation a été publiée sur la plateforme des marchés publics du conseil départemental ainsi que sur un journal d'annonces légales, avec une remise des offres le 2/06/2021.

7. Signalétique :

La commission « Espace Public » travaille actuellement sur différents dossiers dont le remplacement de la signalétique.
En effet, la signalétique en place se dégrade et devient peu esthétique au fil du temps.

Il convient aujourd'hui que le CM se prononce sur le bien-fondé de son remplacement et d'en arrêter les grands principes afin que cette signalétique soit plus harmonieuse.

Après réflexion, le CM a choisi le panneau sur fond gris avec écriture en blanc.

8. Tour de rôle des élections : 20 et 27 Juin 2021

L'organisation de deux élections en même temps nécessite de prévoir l'installation de deux bureaux de vote.
Pour en faciliter la tenue, il est proposé de limiter à deux personnes la tenue des bureaux de vote.

9. Bail local « 1000 cafés »

Le CM autorise Mr le Maire à signer le bail avec Audrey VIGOUROUX et 1000 cafés pour le local mis à disposition.
Les travaux sont terminés sauf les branchements électriques et quelques aménagements à terminer.
A compter du 6 septembre 2021, 2 kinésithérapeutes s'installeront dans les nouveaux locaux, ainsi qu'un ostéopathe ;

INFORMATIONS DIVERSES :

- « **le Verger des nouveaux nés** » était initialement prévu sur l'extension de l'Orée du Bois : l'objectif étant de planter un arbre pour chaque naissance d'un bébé chambutaire ;
Sachant qu'il y a en moyenne 10 à 12 naissances par an ; ce lieu risque de ne plus être adapté pour accueillir autant d'arbres. Il sera créé à la coulée verte sur une parcelle plus grande et mieux exposée.
- **Une des deux aires de jeux** pour enfants du village est aujourd'hui vieillissante.
Il conviendrait de remplacer certains jeux ; une réflexion est en cours sur ce projet.

- **<u>l'aire de jeu à Champvert</u>** près de la Salle du Trait d'Union :
Une réflexion est également en cours pour voir son aménagement et l'inscrire dans le plan de relance de SEM.
- Une réunion avec SEM a eu lieu et il a été attribué une subvention de 500.000 euros de la Région pour la zone artisanale de la Grange (lancement le 10 juin 2021)
- L'opération chemin du luminaire : terrassement + enrobé terminé pour le cheminement piétonnier (manque quelques potelets et le revêtement)
- Ralentisseurs Jourcey installés
- SEM a repris une partie des « Routes Départementales » (réfections), routes qui deviendront très bientôt des « Routes Métropolitaines »…
- Une chicane rue Robert Schuman est prévue d'être installée pour limiter la vitesse sur cette partie.